



Demande de garde alternée de mes enfants

Par **andré**, le **16/05/2010** à **22:49**

Bonjour, j'ai demandé la garde alternée de mes enfants, mon ex-compagne s'y oppose. Je suis en retraite donc entièrement disponible et elle travaille. Mes enfants veulent cette garde alternée - ils ont 8 et 15 ans. Comment les faire entendre par le JAF lors de notre comparution du 3 juin 2010? Merci de votre réponse, (je n'ai pas les moyens de prendre un avocat) vous êtes mon seul recours.